

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 05 FEVRIER 2016**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Bernard BATIFOULIER - René CAUSSIGNAC - Henri COSENZA – Francis GRAÖ -
François GRECO – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Armel AÏTA, donne pouvoir à M. Henri COSENZA –

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO -

Début de séance : 17 h 30

Fin de séance : 18 h 10

DELIBERATIONS

**2016/01 CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION D'ACTIVITES
IMPLIQUANT DES INTERVENANTS EXTERIEURS POUR L'ECOLE PRIMAIRE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention relative à l'organisation des intervenants extérieurs pour l'école primaire telle que présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

**2016/02 CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LA FORMATION AVEC
LE C.N.F.P.T.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention – cadre de formation, pour l'année 2016 (RC 16) avec le CNFPT telle que présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

2016/03 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'objectifs et de financement avec la CAF telle que proposée par la CAF, présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

**2016/04 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE
POLYVALENTE « LA RABASSIERE »**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les modifications à apporter au règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière » telles que présentées par Monsieur le Maire ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire ne donne pas la parole au public et clôture la séance à 18 heures et 10 minutes.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 08 février 2016

**La secrétaire de séance,
Madame Martine GRECO**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 12 février 2016 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 08 février 2016

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :